



Le nombre de conseillers
municipaux en exercice : 43

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 15 NOVEMBRE 2017

L'an deux mille dix-sept, le quinze novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de BOBIGNY, légalement convoqué le neuf novembre, s'est assemblé en séance ordinaire sous la présidence de Stéphane DE PAOLI.

Présents : Stéphane DE PAOLI – Christian BARTHOLMÉ – Youssef ZAOUI (sortie au mémoire n°2 et retour au mémoire n°10) – Djafar HAMOUM (sortie au mémoire n°9 et retour au mémoire n°10) – Magalie LE FRANC – Selimane ABDERRAHMANE (départ au mémoire n°3) – Sarah SBIA (sortie au mémoire n°5 et retour au mémoire n°6) – Simbara CAMARA (sortie au mémoire n°3 et retour au mémoire n°5) – Jonathan BERREBI (sortie au mémoire n°2 et retour au mémoire n°3, sortie au mémoire n°4 et retour au mémoire n°10) – Gérard Aoustin – Isabelle LÉVÊQUE – Mahamadou N'DIAYE (sortie au mémoire n°2 et retour au mémoire n°4, sortie au mémoire n°8 et retour au mémoire n°10, sortie au mémoire n°12 et retour au mémoire n°13) – Ouassila KOUAICHI (sortie au mémoire n°20 et retour au mémoire n°22) – Marc DRANÉ – Christine GABEREL (sortie au mémoire n°21 et retour au mémoire n°22) – Pierre MONTELLA (sortie au mémoire n°14 et retour au mémoire n°15) – Fatou FAYE – Hervé LEUCI (sortie au mémoire n°6 et retour au mémoire n°7) – Patrice TRULLI – Muriel CABILLAUX – Sabrina DEHOUM (sortie au mémoire n°2 et retour au mémoire n°10) – Fatima MARIE-SAINTE – Salomon ILLOUZ – Bernard GRINFELD – Anne JONQUET (sortie au mémoire n°3 et retour au mémoire n°4) – Abdel SADI (sortie au mémoire n°9 et retour au mémoire n°12) – José MOURY – Waly YATERA (sortie au mémoire n°2 et retour au mémoire n°3) – Aline CHARRON (départ au mémoire n°8 et donne mandat à José MOURY) – Monique SAMSON (sortie au mémoire n°15 et retour au mémoire n°17) – Benjamin DUMAS (sortie au mémoire n°13 et retour au mémoire n°14) – Nathalie FIORE – Manel BENJENNAT

Représentés: Kahina AIROUCHE par Christian BARTHOLMÉ – Faysa BOUTERFASS par Pierre MONTELLA – Tuong Lan HOANG par Magalie LE FRANC – Riyadh BELALA par Youssef ZAOUI – Myriam BENOUDIBA par Bernard GRINFELD

Absents: Sylvain LEGER – Sabrina SAIDI – Koumba KONATE – Mariam SAKHO – Vincent OPTAT

Secrétariat : Manel BENJENNAT

1. Point d'information sur la Coopérative balbynienne

Présentation de l'avancement du projet et échanges au sein de l'assemblée.

Sortie de Y. ZAOUÏ, J. BERREBI, M. N'DIAYE, S. DEHOUM et W. YATERA.

2. Renouvellement des commissaires défallants de la commission communale des impôts directs (CCID)

Adopté à l'unanimité

Pour : 28

Contre : 0

Abstentions : 6 (groupe élus communistes)

Ne participe pas : 0

Considérant la défaillance de quatre commissaires titulaires, le Conseil Municipal arrête la liste des commissaires à soumettre à Monsieur le Directeur des Services Fiscaux comme suit :

Titulaires :

Mohammad GONOWREE

Didier COURTOIS

Nessim BERREBI

Kamel BELAÏDI

Malika SBIA

Alain MEHAL

Guy ESCHENHORN

Gilles KUMPF

Taxe d'assujettissement :

Taxe sur le Foncier Bâti

Taxe sur le Foncier Bâti

Cotisation Foncière des Entreprises

Cotisation Foncière des Entreprises

Taxe d'Habitation

Taxe d'Habitation

Taxe d'Habitation

Taxe d'Habitation

Départ de S. ABDERRAHMANE, sortie de S. CAMARA, A. JONQUET et retour de J. BERREBI et W. YATERA.

3. Admissions en non valeur de titres de recettes irrécouvrables à la demande du Trésorier municipal pour les années 2006 à 2015 – Budget principal de la Ville

Adopté à l'unanimité

Pour : 31

Contre : 0

Abstention : 0

Ne participe pas : 0

Le Conseil Municipal décide d'admettre en non valeur sur le Budget principal de la Ville de l'exercice 2017 la somme totale de 184 310,48 euros.

Retour d'A. JONQUET, M. N'DIAYE et sortie de J. BERREBI.

4. Délégation du Conseil Municipal au Maire en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Adopté à l'unanimité

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Ne participe pas : 0

Considérant que la loi n° 2017-257 du 28 février 2017 relative au statut de Paris et à l'aménagement métropolitain étend la liste des compétences pouvant être déléguées à l'exécutif par l'assemblée délibérante.

Le Conseil Municipal abroge la délibération n° 05 230216 du 23 février 2016 et approuve la liste étendue des compétences pouvant être déléguées au Maire.

Retour de S. CAMARA et sortie de S. SBIA.

5. Convention de Projet Urbain Partenarial avec la société Altarea-Cogedim Grands Projets et l'Établissement Public Territorial Est Ensemble sur le projet « Bobigny, Cœur de ville »

Adopté à l'unanimité

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Ne participe pas : 0

Retour de S. SBIA et sortie d'H. LEUCI.

6. Avis sur le schéma Trame Verte et Bleue (TVB) d'Est Ensemble

Adopté à l'unanimité

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Ne participe pas : 0

Le Conseil Municipal émet un avis favorable sur le Schéma de Trame Verte et Bleue d'Est Ensemble.

Retour d'H. LEUCI.

7. Compte-rendu Annuel à la Collectivité Locale (CRACL) de la Zone d'Aménagement Concerté de l'Hôtel de Ville pour l'exercice 2016 et avenant n° 13 au traité de concession

Adopté à l'unanimité

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Ne participe pas : 0

Le Conseil Municipal approuve le Compte-rendu Annuel à la Collectivité Locale relatif à l'opération d'aménagement de la Zone d'Aménagement Concerté de l'Hôtel de Ville pour l'année 2016 et l'avenant n° 13 au traité de concession d'aménagement conclu avec SEQUANO Aménagement pour la Zone d'Aménagement Concerté Hôtel de Ville.

Départ d'A. CHARRON qui donne mandat à J. MOURY et sortie de M. N'DIAYE.

8. Avenant n° 4 au marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le pilotage partenarial et la conduite opérationnelle coordonnée des projets de rénovation urbaine de la Ville de Bobigny

Adopté à l'unanimité

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Ne participent pas : 0

Le Conseil Municipal approuve l'avenant n° 4 au marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le pilotage partenarial et la conduite opérationnelle des projets de rénovation urbaine de la Ville de Bobigny.

Sortie de D. HAMOUM et A. SADI.

9. Création d'une servitude de cours commune grevant l'emprise foncière de l'Église Saint-André dans le cadre du programme de rénovation urbaine du quartier Karl Marx

Adopté à l'unanimité

Pour : 30

Contre : 0

Abstention : 0

Ne participe pas : 0

Retour de Y. ZAOUI, D. HAMOUM, J. BERREBI, M. N'DIAYE et S. DEHOUM.

10. Instauration de périmètres de taxe d'aménagement majorée sur les secteurs dits « Aragon », « Courneuve – Bureau », « Lagrange – Delaune – Estienne d'Orves » et « Déviation – Gallieni »

Adopté à l'unanimité

Pour : 36

Contre : 0

Abstention : 0

Ne participe pas : 0

Le Conseil Municipal décide d'instituer sur les secteurs suivants :

- d'instituer sur le secteur dit « Aragon », délimité par le plan 1 joint, le taux maximum de 20 % de taxe d'aménagement,*
- d'instituer sur le secteur dit « Courneuve – Bureau », délimité sur le plan 2 joint, le taux maximum de 20 % de taxe d'aménagement,*
- d'instituer sur le secteur dit « Lagrange – Delaune – Estienne D'Orves », délimité par le plan 3 joint, un taux de 20 % de taxe d'aménagement,*
- d'instituer sur le secteur dit « Déviation – Gallieni », délimité sur le plan 4 joint, un taux de 20 % pour la taxe d'aménagement.*

11. Lancement d'une procédure d'élaboration d'un plan d'alignement sur une partie de la rue Hector Berlioz

Adopté à l'unanimité

Pour : 36

Contre : 0

Abstention : 0

Ne participe pas : 0

Considérant que pour améliorer la qualité, la sécurité et la commodité de circulation de la voie publique Hector Berlioz, il convient d'élargir l'emprise des trottoirs et d'imposer un retrait des constructions à réaliser dans le terrain non bâti situé en face du Tribunal de Commerce et Conseil de Prud'hommes.

Le Conseil Municipal Autorise le Maire à lancer la procédure d'élaboration d'un plan d'alignement partiel de la rue Hector Berlioz.

Sortie de M. N'DIAYE et retour d'A. SADI.

12. Projet de création d'une aire d'accueil de 32 places pour les gens du voyage et de son plan de financement

Adopté à l'unanimité

Pour : 36

Contre : 0

Abstention : 0

Ne participe pas : 0

Le Conseil Municipal approuve le projet de création d'une aire d'accueil de 32 places pour les gens du voyage à Bobigny et son plan de financement au stade d'étude de faisabilité :

Les dépenses	
Frais d'étude	330 840,00 €
Frais divers de maîtrise d'ouvrage	255 000,00 €
Travaux	2 307 875,00 €
Total	2 893 715,00 €
Les recettes	
État	241 488,00 €
CAF	32 000,00 €
Reste à charge Ville	2 620 227,00 €
Total	2 893 715,00 €

Sortie de B. DUMAS et retour de M. N'DIAYE.

13. Conventions de raccordement pour l'alimentation électrique avec ENEDIS et pour la réalisation et la remise d'ouvrages par la Ville à ENEDIS dans le cadre des Projets de Rénovation Urbain du Grand Quadrilatère et du Centre Ville

Adopté à l'unanimité

Pour : 36

Contre : 0

Abstention : 0

Ne participe pas : 0

Le Conseil Municipal approuve les conventions de raccordement pour l'alimentation électrique avec ENEDIS pour les Projets de Rénovation Urbaine du Grand Quadrilatère et du Centre-Ville et les conventions de réalisation et de remise d'ouvrage pour toute commande passée par ENEDIS à la Ville de Bobigny dans le cadre des travaux de raccordement pour l'alimentation électrique des Projets de Rénovation Urbaine, ainsi que le formulaire de délégation de réalisation intérieur associé auxdites conventions.

Retour de B. DUMAS et sortie de P. MONTELLA.

14. Avenant n° 2 à la convention avec l'établissement public « Bobigny Musiques 93 » – Canal 93 – Prolongation de la convention

Adopté à l'unanimité

Pour : 34

Contre : 0

Abstention : 0

Ne participe pas : 1

Madame Sarah SBIA ne participe pas au vote

Le Conseil Municipal approuve l'avenant n° 2 à la convention avec l'établissement public « Bobigny Musiques 93 » – Canal 93, qui prolonge sa durée jusqu'au 31 mars 2018.

Retour de P. MONTELLA et sortie de M. SAMSON.

15. Avenant n° 3 à la convention avec l'établissement public « Bobigny Musiques 93 » – Canal 93 – Attribution d'une subvention complémentaire de fonctionnement

Adopté à l'unanimité

Pour : 35

Contre : 0

Abstention : 0

Ne participe pas : 1

Madame Sarah SBIA ne participe pas au vote

Le Conseil Municipal approuve l'avenant n° 3 à la convention avec l'établissement public « Bobigny Musiques 93 », pour l'attribution à titre exceptionnel d'une subvention supplémentaire de fonctionnement pour 2017 d'un montant 25 000 euros.

16. Adhésion du conservatoire à la Fédération Française de Danse

Adopté à l'unanimité

Pour : 36

Contre : 0

Abstention : 0

Ne participe pas : 0

Le Conseil Municipal décide d'adhérer à la Fédération Française de Danse.

Retour de M. SAMSON.

17. Aide au projet d'un établissement scolaire

Adopté à l'unanimité

Pour : 37

Contre : 0

Abstention : 0

Ne participe pas : 0

Le Conseil Municipal décide l'attribution d'une subvention de 1 050 euros pour le projet de voyage sportif en Allemagne présenté par le collègue Auguste Delaune.

18. Règlement intérieur de la ludothèque Rémi BASTIEN

Adopté à l'unanimité

Pour : 37

Contre : 0

Abstention : 0

Ne participe pas : 0

Le Conseil Municipal approuve le règlement intérieur de la ludothèque Rémi BASTIEN.

19. Subvention aux projets des écoles dans le cadre du projet éducatif territorial (PEDT) – Année 2017

Adopté à l'unanimité

Pour : 37

Contre : 0

Abstention : 0

Ne participe pas : 0

Le Conseil Municipal approuve l'attribution des subventions, selon la répartition définie dans le tableau ci-dessous :

	École	Titre du projet	Proposition I.E.N.	Avis des I.E.N.	Subvention proposée
1	maternelle E. Vaillant	Apprendre avec le numérique à l'école maternelle	700,00 €	Très favorable	700,00 €
2	maternelle L. Michel	Cinéma et environnement	570,00 €	Très favorable	570,00 €
3	maternelle J. Jaurès	Réalisation d'une fresque	700,00 €	Favorable	700,00 €
4	maternelle J. Jaurès	Création d'une bibliothèque	700,00 €	Favorable	700,00 €
5	maternelle A. Delaune	Découverte de la céramique	700,00 €	Favorable	700,00 €
6	maternelle A. Delaune	Réalisation d'une mosaïque	700,00 €	Très favorable	700,00 €
Sous-total maternelles					4 070,00 €
7	élémentaire R. Rolland	Apprendre la citoyenneté à travers une activité sportive	690,00 €	Très favorable	690,00 €
8	élémentaire A. Delaune 2	parcours d'éducation artistique et culturelle avec la MC93	570,00 €	Très favorable	570,00 €
9	élémentaire A. Delaune 2	parcours d'éducation artistique et culturelle avec la MC93	350,00 €	Très favorable	350,00 €
10	élémentaire M. Curie	parcours d'éducation artistique et culturelle avec la MC93	300,00 €	Très favorable	300,00 €
11	élémentaire P. Langevin	parcours d'éducation artistique et culturelle avec la MC93	300,00 €	Très favorable	300,00 €
12	élémentaire Molière	parcours d'éducation artistique et culturelle avec la MC93	600,00 €	Très favorable	600,00 €
13	élémentaire P. Eluard	parcours d'éducation artistique et culturelle avec la MC93	300,00 €	Très favorable	300,00 €
14	élémentaire G. Valbon	parcours d'éducation artistique et culturelle avec la MC93	300,00 €	Très favorable	300,00 €
15	élémentaire G. Valbon	parcours d'éducation artistique et culturelle avec la MC93	300,00 €	Très favorable	300,00 €
16	élémentaire G. Valbon	parcours d'éducation artistique et culturelle avec la MC93	300,00 €	Très favorable	300,00 €
17	élémentaire V. Hugo	parcours d'éducation artistique et culturelle avec la MC93	600,00 €	Très favorable	600,00 €
18	élémentaire J. Decour	parcours d'éducation artistique et culturelle avec la MC93	600,00 €	Très favorable	600,00 €
19	élémentaire P. Vaillant-Couturier	parcours d'éducation artistique et culturelle avec la MC93	514,00 €	Très favorable	514,00 €
20	élémentaire E. Varlin	parcours d'éducation artistique et culturelle avec la MC93	300,00 €	Très favorable	300,00 €
21	élémentaire M. Curie	Dire et jouer du théâtre	300,00 €	Très favorable	300,00 €
22	élémentaire G. Valbon	Classe théâtre (en séjour)	300,00 €	Très favorable	300,00 €
23	élémentaire P. Eluard	École et cinéma	350,00 €	Très favorable	350,00 €

24	élémentaire A. Delaune 2	École et cinéma	600,00 €	Très favorable	600,00 €
25	élémentaire P. Langevin	École et cinéma	300,00 €	Très favorable	300,00 €
26	élémentaire M. Curie	École et cinéma	425,00 €	Très favorable	425,00 €
27	élémentaire P. Vaillant-Couturier	École et cinéma	303,60 €	Très favorable	303,60 €
28	élémentaire A. Delaune 1	Création d'un spectacle musical	300,00 €	Réservé	300,00 €
Sous-total élémentaires et primaire					8 902,60 €
TOTAL			12 972,60 €		12 972,60 €

Sortie d'O. KOUAICHI.

20. Convention avec le Conseil Départemental de la Seine Saint Denis relatif à la numérisation des registres paroissiaux et d'états civils communaux

Adopté à l'unanimité

Pour : 36

Contre : 0

Abstention : 0

Ne participe pas : 0

Le Conseil Municipal approuve la convention avec le Conseil Départemental de la Seine Saint Denis relative à la numérisation des registres paroissiaux et d'état civil communaux.

Sortie de C. GABEREL.

21. Avenant n° 5 au contrat d'assurance « Responsabilité civile »

Adopté à l'unanimité

Pour : 35

Contre : 0

Abstention : 0

Ne participe pas : 0

Le Conseil Municipal approuve l'avenant n° 5 portant régularisation au contrat avec la Société Mutuelle d'Assurances des Collectivités Locales pour l'assurance « Responsabilités civile » qui tient compte de l'évolution de la masse salariale de l'année 2016, induisant un remboursement à la Ville de 1834,02 euros.

Retour d'O. KOUAICHI et C. GABEREL.

22. Protocole transactionnel avec un agent communal

Adopté à la majorité

Pour : 25

Contre : 2 (Y. ZAOUI)

Abstentions : 10 (groupes des élus communistes et socialistes)

Ne participe pas : 0

Le Conseil Municipal approuve le protocole transactionnel conclu avec un agent communal, pour le versement de la somme de 33 000 euros (trente-trois mille euros).

23. Protocole transactionnel relatif au préjudice subi par la Ville suite à la manifestation du 11 février 2017

Adopté à l'unanimité

Pour : 37

Contre : 0

Abstention : 0

Ne participe pas : 0

Le Conseil Municipal approuve le protocole transactionnel relatif au préjudice subi par la Ville suite à la manifestation du 11 février 2017, pour le versement d'un dédommagement d'un montant de 44 500 euros, correspondant aux dommages subi par la Ville.

Le Maire,

Stéphane DE PAOLI.



